

Interventions en santé basées sur la preuve (SANT601_PSY)



Composante
UFR Lettres,
Langues et
Sciences
Humaines

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

L'intervention (ou pratique) basée sur la preuve (PBP) est définie comme l'intégration de trois éléments fondamentaux que sont les résultats scientifiques les mieux étayés, l'expertise clinique et les caractéristiques du patient, dans le but d'obtenir la meilleure efficacité clinique et d'augmenter la qualité (et quantité) de vie du patient. Ce cours présentera tout d'abord les différentes étapes d'une intervention basée sur la preuve en portant un regard critique sur leur mise en œuvre et en analysant les points forts et les points faibles d'une telle démarche. Dans un second temps, nous aborderons les différentes implications (logistiques, pratiques, méthodologiques...) que supposent la PBP dans la prise en charge de patients en s'appuyant sur différents exemples. Enfin, dans la dernière partie du cours, nous verrons comment évaluer la validité des résultats d'une prise en charge fondée sur une démarche de PBP. Nous verrons notamment des exemples autour d'interventions pour réduire le lien entre stress et maladie.

Heures d'enseignement

Interventions en santé basées sur la preuve - CM

Cours Magistral

18h

Libellé court : SANT601_PSY

Nature : MODL

Infos pratiques

Lieux

- Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)
-

Campus

- Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette